



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E20173

VALABLE JUSQU'AU 12/10/2026

ÉDITÉ LE

15/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/05/1999

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 25/07/2024

22 000

Raison sociale : SOCIETE NOUVELLE PEINY

43 RUE DU VALENGELIER

77500 CHELLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC MEAUX 423315712

Téléphone : 01 60 08 31 14

Fax : 01 64 72 95 08

Portable :

Siret : 423 315 712 00012

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2106926

Site Internet :

E-mail : valerie@snpeiny.com

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 4454671247000/001 294885

Responsabilité légale :

GUERIN JEAN-MICHEL DIRECTEUR GÉNÉRAL / CHAUVEAU FLORIAN PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 4454671247000/001 294885

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m <sup>2</sup> sans surpresseur Mention RGE	01/07/2025
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	01/07/2025
5262	Maintenance d'installation de chauffage avec chaudière dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	01/07/2025
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	01/07/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.